

Renouvellement partiel des Membres de l'IRB de l'Institut : appel à manifestation d'intérêt

Vous êtes intéressé(e) par les questions éthiques? Vous aimez les discussions collégiales? Vous avez une expérience de la recherche clinique? Vous êtes engagé(e) en faveur d'une Science responsable et respectueuse des droits de l'Homme?

Alors, vous êtes peut-être l'un des futurs Membres de l'Institutional Review Board (IRB) de l'Institut Pasteur.

EN SAVOIR PLUS...

Créé en 2009, l'IRB de l'Institut Pasteur est un comité d'éthique accrédité auprès du Ministère américain de la Santé, fonctionnant selon les règles du droit américain, mais qui tient ses réunions en français. Composé de 9 à 15 Membres, répartis entre un collège interne (Membres pasteuriens) et un collège externe (Membres non pasteuriens), il est en charge d'évaluer les protocoles de recherche impliquant la personne humaine sous un angle éthique. Cette année, la composition de l'IRB est partiellement renouvelée et de nouveaux Membres seront inclus au sein du collège interne.

Les mission de l'IRB

La mission de l'IRB est d'assurer la protection des droits, de la sécurité et du bien-être des participants (sujets) aux recherches. L'IRB peut être sollicité pour mener la revue éthique d'un projet de recherche:

- lorsque le financement de la recherche provient d'une agence publique américaine (ex. NIH) ;
- lorsque l'Institut Pasteur est le responsable légal d'une recherche conduite à l'étranger. Dans ce cas, l'institut s'engage en conformité avec les standards éthiques internationaux à ce que le protocole de cette recherche fasse l'objet, avant son démarrage, d'une double revue éthique par le comité compétent dans le pays où a lieu la recherche et par l'IRB de l'Institut Pasteur ;
- lorsque le porteur de projet souhaite améliorer la qualité éthique de son projet et recevoir un avis éthique institutionnel.

L'évaluation éthique

Afin d'évaluer la dimension éthique des projets de recherche soumis, les Membres de l'IRB se basent dans leur analyse sur les textes internationaux de référence : Déclaration d'Helsinki, Lignes directrices CIOMS, Convention d'Oviedo, Déclarations universelles de l'Unesco, ... Bien que l'IRB soit rattaché administrativement à l'Institut Pasteur, **l'évaluation éthique est totalement indépendante** et possède une triple autorité : morale, institutionnelle et légale.

L'organisation de l'IRB

L'IRB se réunit mensuellement en assemblée plénière où sont évalués 2 à 4 dossiers par séance (durée de 2 à 4 heures). Les dossiers sont analysés et discutés en séance, sous la responsabilité du Chair et avec l'aide de l'« IRB Analyst ». L'adoption d'une position commune s'effectue par consensus. Un avis est ensuite rédigé et transmis à l'équipe de recherche.

Etre Membre de l'IRB

L'IRB inclut des Membres des deux sexes, présentant des compétences variées et complémentaires, scientifiques et non scientifiques.

Les Membres de l'IRB doivent adhérer aux valeurs et aux principes fondant l'éthique de la recherche. Leur mission est de protéger les participants tout en permettant la recherche. La réflexion éthique est multidisciplinaire et s'inscrit toujours dans un contexte donné et dans le respect de la parole de l'autre.

Un suivi strict des conflits d'intérêts est effectué. En outre les Membres sont tenus par un accord de confidentialité.

La participation à l'IRB s'effectue à titre gracieux et représente un travail personnel non négligeable, qui comporte plusieurs temps : préparation des séances en amont (lecture des dossiers), participation active aux séances et, enfin, validation des avis une fois qu'ils sont rédigés et avant transmission aux PIs.

Il est à noter que l'IRB ne peut évaluer les dossiers que si plus de la moitié des Membres (quorum) sont présents en séance.

Outre l'intérêt intellectuel et humain qu'apporte un tel processus multidisciplinaire et collégial, les Membres de l'IRB reçoivent une formation initiale via un programme en ligne et une formation continue par le biais de veilles bibliographiques régulières et de séminaires dédiés.

Nos besoins

Nous recherchons actuellement 5 nouveaux Membres pour un mandat de 3 ans renouvelable 1 fois :

- 2 Membres pléniers avec une formation scientifique et/ou médicale (Technicien, Ingénieur, Chercheur ou Médecin)
- 2 Membres suppléants avec une formation scientifique et/ou médicale (Technicien, Ingénieur, Chercheur ou Médecin).
- un Membre suppléant avec un profil juridique ayant une expérience significative dans le domaine de la recherche.

Vous êtes intéressé (e)... ?

Si vous souhaitez devenir Membre, veuillez nous faire parvenir un CV détaillé ainsi qu'une lettre d'intention expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez devenir Membre : irb@Pasteur.fr avec en objet « candidature IRB » avant le mercredi 9 mai 2018 à minuit.

Le processus de sélection comprendra, pour les candidatures éligibles, un temps d'entretien avec une sous-commission de l'IRB, composée du staff de l'IRB et de quelques Membres actuels (courant mai). Les décisions seront communiquées fin juin pour une prise de fonction effective en septembre.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoins d'informations supplémentaires.

Contacts :

Fanny Momboisse - Chargée de mission à la cellule éthique et « IRB Analyst »
fanny.momboisse@Pasteur.fr

Virginie Pirard - Responsable de la cellule éthique et Chair de l'IRB
virginie.pirard@Pasteur.fr